Procédure de classement du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

Calendrier prévisionnel

	Avis intermédiaires du CNPN, de la FD des PNR et du MEEDDAT	*Juillet 2009*
2-3 mois	Intégration des avis et validation du projet par le Comité syndical du S.I.A.G.M.	Fin 2009 / début 2010
	Délibération de la Région sur le projet de charte suivie de l'arrêté d'organisation et de la publication de l'avis d'ouverture d'enquête publique	Avril 2010
1 mois	**Enquête publique**	Juin 2010
1 mois	Avis de la commission d'enquête	Juillet 2010
1-2 mois	Intégration des avis éventuels et validation du projet par le Comité syndical du S.I.A.G.M.	Août 2010
4 mois	**Délibération des communes, EPCI et Département pour approbation de la charte et adhésion aux statuts du syndicat mixte du PNR**	sept 2010 – janvier 2011
1 mois	Délibération de la Région	
4 mois	Transmission au Préfet de région (MEDDAT et consultation interministérielle) / Avis final du CNPN et de la Fédération des parcs	
	Décret de classement	

délais estimés

délais incompressibles